

3EME EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 12 JUIN 2025

La séance est conduite par le Président, Monsieur Frédéric Duc.

Le Conseil Général de Donneloye

- vu le préavis municipal no 04/2025 présenté par la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission des Finances et de Gestion, et celui de la commission ad hoc,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- 1. d'accepter un crédit de CHF 150'000.00 pour étudier la régionalisation de l'épuration.
- 2. De financer la dépense par un emprunt aux meilleures conditions du moment.

Le Président

Frédéric Duc

la secrétaire:

Murielle Jaquier



The second of th

